

Mercredi 13 mai 2015

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Inscriptions à la Sénatorerie

La Ville de Châteauroux fait le choix de la dématérialisation des inscriptions au centre de loisirs de La Sénatorerie. Fini les files d'attente à une heure matinale devant la piscine à vagues.

Une inscription en deux étapes

### Étape 1 : pré-inscriptions en ligne à partir du lundi 18 mai 2015 à 8h

Les pré-inscriptions sont ouvertes **du lundi 18 mai, à partir de 8h au mardi 19 mai, 18h**, sur [www.chateauroux-metropole.fr](http://www.chateauroux-metropole.fr) (rubrique Actualités en page d'accueil) :

- a. je remplis le formulaire en ligne en fonction de la tranche d'âge (un formulaire par enfant) et choisis la(es) semaine(s) souhaitée(s) et éventuellement le mini-séjour,
- b. je télécharge les pièces demandées,
- c. je valide la pré-inscription,
- d. je reçois un courriel de confirmation de ma pré-inscription.

L'étape de pré-inscription ne vaut pas inscription définitive. Les listes d'inscriptions sont constituées dans l'ordre de réception des formulaires numériques par tranche d'âges, en fonction des places disponibles. La validation de l'inscription définitive est notifiée par courriel.

### Étape 2 : paiement

Le paiement s'effectue à la piscine à vagues, de 8h à 19h, les **mercredi 27 mai, vendredi 29 mai et lundi 1<sup>er</sup> juin 2015**. Paiement possible en espèces ou chèque.

**Rappel** : tout document manquant ou toute inscription réalisée hors délais entraîneront automatiquement l'annulation de l'inscription de l'enfant.

---

#### CONTACT PRESSE

Terry Souttre  
[terry.souttre@chateauroux-metropole.fr](mailto:terry.souttre@chateauroux-metropole.fr)  
02 54 08 35 71  
[www.chateauroux-metropole.fr](http://www.chateauroux-metropole.fr)